



FEMMES SOLIDAIRES

Permanence

Elle informe, sensibilise sur les droits des femmes. L'association défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de liberté.

Un samedi matin par mois sans rendez-vous de 9h à 11h au CCAS : 03 27 09 08 40



L'ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS NORD-PICARDIE

Permanence

Les risques liés au travail existent, mais ils peuvent être réduits et maîtrisés.

L'assurance Maladie, risques professionnels Nord-Picardie a pour mission de :

- Préserver la santé
 - Assurer la sécurité des salariés dans l'entreprise.
- Il s'agit de prévention au service de l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services.

4^e mardi matin de chaque mois sur rendez-vous

! Dans la conception française de la prévention des risques professionnels, l'employeur a la responsabilité d'assurer la santé et de préserver la sécurité de ses salariés.



FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Permanence

La FNATH est l'association de défense de tous les accidentés de la vie, des malades, invalides et handicapés.

Dans un esprit mutualiste d'entraide et de générosité, elle apporte soutien, réconfort, conseils et assistance aux accidentés et les aide à repartir dans la vie sociale et professionnelle.

Mardi et jeudi de 14h à 16h30

Permanences juridiques

3^e vendredi du mois de 9h à 11h30 à l'Espace solidarité Raymond Bédé, 101 Faubourg de Tournai à Saint-Amand-les-Eaux



SOS PAPA

Permanence

Les parents trouveront écoute, aide et conseils personnalisés. SOS Papa est présent dans 40 départements français, pour répondre à vos questions, vous soutenir, vous aider, vous permettre de faire avancer la co-parentalité. « Loin de toute doctrine politique, sexiste ou revancharde notre démarche est avant tout de venir en aide aux parents - surtout des pères et aussi parfois des mères - souvent démunis devant ces injustices flagrantes. De façon primordiale, il s'agit de rétablir l'égalité des chances pour tous les enfants, à avoir un lien satisfaisant, c'est-à-dire équilibré, avec leurs deux parents (droit encore réitéré dans la Convention des Droits des Enfants) » affirme Fabrice Mejjas, président.

Sur rendez-vous à la Maison des Parents, 9 Prince de Tringry à Valenciennes 03 27 19 05 93 www.sospapa-nordpicardie.fr



CIDFF NORD-TERRITOIRES

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Permanence

Ce centre favorise l'égalité femmes/hommes et valorise la place des femmes dans la société. Il lutte contre les violences sexistes et sexuelles et développe l'autonomie juridique, professionnelle, économique et familiale. Le CIDFF vous propose une information juridique gratuite et confidentielle, et vous accompagne dans votre insertion sociale et professionnelle. Il vous propose des formations au numérique, à la pratique langagière et des formations d'égalité entre les femmes et les hommes destinée aux professionnel(le)s et au grand public.

1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous



42 rue d'Orchies 59230 Saint-Amand-les-Eaux

03 27 32 80 10 pad@saint-amand-les-eaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h-17h | Jeudi : 9h-12h/14h-18h
Mardi, mercredi & vendredi : 9h-12h/14h-17h

Point d'Accès au Droit

INTERCOMMUNAL DE L'AMANDINOIS

Le Point d'Accès au Droit plus communément appelé PAD permet d'apporter :



- Une information de proximité aux personnes confrontées aux problèmes juridiques ou administratifs sur leurs droits et devoirs
- Un accès aux consultations juridiques gratuites dispensées par des professionnels du droit et des associations spécialisées
- Une aide aux démarches juridiques et aux règlements amiables des litiges.

LIEU D'INFORMATION GRATUIT, PERMANENT, CONFIDENTIEL et NEUTRE OUVERT À TOUS



AVOCATS, NOTAIRES ET HUISSIERS DE JUSTICE



Ces professionnels du droit vous accueillent pour vous conseiller et vous orienter dans les différentes procédures de leurs domaines respectifs

! Aucun acte juridique ne sera effectué au PAD.

Permanence

Sur rendez-vous.
Avocats :
1^{er} mercredi &
3^e vendredi
du mois.
Huissier :
1^{er} mardi du mois.
Notaire : 2^e jeudi
du trimestre



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, nommé par le premier Président de la cour d'appel, sur proposition du juge d'instance. Présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Le conciliateur de justice intervient dans les domaines tels que :

- Problème de mitoyenneté ou de servitude
- Conflit entre propriétaire et locataire
- Querelle de voisinage
- Désaccord entre un fournisseur et son client
- Difficulté dans le recouvrement d'une somme
- Contestation d'une facture (...)

1^{er} lundi après-midi,
3^e mercredi
après-midi et
les 1^{er}, 3^e et dernier
jeudi de chaque
mois sur
rendez-vous



SAUVEGARDE DU NORD PROTECTION DE L'ENFANCE ET MÉDIATION FAMILIALE

Permanence

La Médiation Familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation concernant grands-parents, parents et enfants pour tout conflit familial avec un médiateur.

4^e jeudi après-midi
de chaque mois sur
rendez-vous



PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Permanence

La Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) « est chargée, dans le cadre de la compétence du ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre » Décret du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du Ministère de la Justice

Au quotidien, les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse mènent des actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille.

2^e et 4^e mercredi
après-midi de
chaque mois sur
rendez-vous



DÉFENSEUR DES DROITS

Permanence

Le Défenseur des Droits (ou son délégué) peut intervenir dans tout litige vous opposant à :

- Une administration de l'État (préfecture, centre des impôts, ministère...)
- Un organisme chargé de la gestion d'un service public (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales...)
- Un mauvais fonctionnement du service (lenteur, erreur dans la décision, absence de réponse, manque d'informations)
- L'inexécution d'une décision de justice favorable à un administré
- Une collectivité locale (mairie, syndicat intercommunal, conseil général...)
- Un établissement hospitalier

2^e et 4^e jeudi de
chaque mois
de 9h à 12h sur
rendez-vous



DROIT DU TRAVAIL

Permanence

Le service de renseignement de l'Unité Territoriale Nord-Valenciennes de la DIRECTE Nord-Pas-de-Calais a pour mission de renseigner les usagers (salariés, employeurs, demandeurs d'emploi...) en matière de droit du travail.

2^e lundi après-midi
de chaque mois sur
rendez-vous

ÉCRIVAIN PUBLIC

Permanence

Professionnel de l'écrit dont la mission est d'aider à communiquer - par l'écrit - au sens large du terme : rédactions de courriers, dossiers juridiques et administratifs récits de vie, biographies, correspondances privées et professionnelles, courriers administratifs, lettres de motivation, CV, documents commerciaux, discours divers, textes d'hommage, relecture et réécriture de textes...

2^e jeudi matin, 1^{er}
vendredi du mois
matin, 3^e lundi
après-midi et 4^e
mardi après-midi de
chaque mois et sur
rendez-vous



EXPERTS COMPTABLES

Permanence

Vous vous interrogez sur la fiscalité de vos revenus et de votre patrimoine ?

Vous vous demandez quelles sont les conséquences fiscales? Vous souhaitez créer votre entreprise ou la développer et vous vous interrogez sur sa faisabilité, son financement, sa gestion et sa fiscalité? Les experts-comptables, véritables professionnels du conseil dans les domaines du droit et du chiffre, se tiennent à votre disposition pour vous aiguiller sur toutes ces problématiques.

Une fois par
trimestre, 2^e
mercredi du mois
en matinée sur
rendez-vous



ADIL Agence départementale d'information sur le logement

Permanence

Vous cherchez à construire, vendre louer, faire des travaux ? L'Agence Départementale d'Information sur le Logement vous propose un conseil complet sur le logement :

- Financement
- Contrats
- Relation avec les propriétaires
- Assurances
- Garanties
- Fiscalité
- Copropriété
- Location
- Réglementation sur la qualité de l'habitat

2^e mardi
après-midi de
chaque mois
sur rendez-vous

! L'ADIL vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle exclusif est de vous informer et vous conseiller.